

LARVENOL^{CAPS NG}

LARVICIDE CONCENTRÉ POUR LE
TRAITEMENT DES LOCAUX D'ÉLEVAGE

USAGE PROFESSIONNEL

Présentation

Usages : larvicide actif sur les larves de ténébrions et de mouches.

Composition

S-Méthoprene (CAS 65733-16-6) : 51,5 g/L
Tétramethrine (CAS 7696-12-0) : 0,98 g/L
Liquide concentré, formule micro-encapsulée.

Action

LARVENOL^{CAPS NG} empêche la métamorphose des larves de mouches et de ténébrions en adultes : la substance active, le S-Méthoprene, agit en tant que régulateur de croissance chez les insectes. Elle perturbe le cycle de développement et empêche les larves et les nymphes de devenir adulte, ce qui entraîne une nette diminution de la population.

Points forts

- Formule micro-encapsulée.
- Application facile au pulvérisateur.
- Utilisable en présence des animaux*.
- Persistance d'action de 8 semaines.

*Éviter tout contact direct avec les animaux durant l'application.



Référence et conditionnement

Réf. I7138B : Flacon de 1 L - Carton de 6 unités

Précautions particulières

Produit strictement réservé aux professionnels.

TP18 - Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Pour les instructions de premier secours, contacter le centre antipoison le plus proche. Consulter la fiche de données de sécurité disponible gratuitement et sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr.

Porter des gants et se laver les mains après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer pendant le traitement. Aérer pendant tout le traitement et ventiler à fond à la fin du traitement. Après application, nettoyer le matériel utilisé à l'eau savonneuse. Respecter les doses, l'usage et les conditions d'emploi mentionnées sur l'emballage. Ne pas traiter les animaux. Éviter le contact direct avec les animaux durant l'application. Ne pas traiter les mangeoires et les abreuvoirs.

Éloignez les chats des surfaces traitées. Ce produit biocide contient une substance pyréthrinoloïde qui peut provoquer des effets indésirables graves chez les chats.

ATTENTION

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Élimination

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Ne pas réutiliser l'emballage. Éliminer le produit non utilisé et son emballage souillé conformément à la réglementation locale en vigueur.

MODE ET DOSES D'EMPLOI EN PAGE 2

CAPS^{NG} LARVENOL

LARVICIDE CONCENTRÉ POUR LE TRAITEMENT DES LOCAUX D'ÉLEVAGE

USAGE PROFESSIONNEL

Mode et doses d'emploi

Dose d'application : diluer 240 mL de **LARVENOL CAPS^{NG}** dans 5 L d'eau pour traiter 100 m² de surface.

En cas de substrat sec, humidifier généreusement le substrat pour faciliter le développement de l'effet larvicide.

Avant dilution, bien agiter la solution. Remplir avec de l'eau le réservoir du pulvérisateur à la moitié de son volume. Verser la dose nécessaire de **LARVENOL CAPS^{NG}** dans le pulvérisateur. Remplir le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau afin d'obtenir le volume final souhaité.

Les dilutions préparées doivent être utilisées dans les 24 heures. Pendant le traitement, la solution doit être agitée de temps en temps si elle n'est pas utilisée pendant plusieurs heures.

Pour une application en élevage de **volailles de chair** (poulets, dindes, pintades, gibier) contre les larves de ténébrions :

- 1 Traiter la totalité de la litière à la fin du vide sanitaire avant le démarrage de la nouvelle bande. traiter en cas de ré-infestation en cours de bande sous les abreuvoirs et les assiettes d'alimentation.

Pour une application en élevage de **poules pondeuses et poules reproductrices** contre les larves de mouches :

Traiter la totalité de la surface des fientes en insistant sur la partie haute lorsque les fientes sont stockées en tas dans un bâtiment de stockage et sur les caillebotis en élevage de volailles au sol.

Pour une application en élevage **porcin** contre les larves de mouches et de ténébrions :

- 2 Sur caillebotis intégral : traiter la totalité de la surface. Renouveler en cas de vidange des fosses à déjection.
Sur caillebotis partiel : appliquer au niveau des caillebotis ainsi qu'autour des abreuvoirs et le long des murs et des cloisons.

Pour une application en élevage de **ruminants** (vaches laitières, veaux, moutons, chèvres, bovins) contre les larves de mouches :

Sur litière épaisse, traiter sur 50 cm le long des murs autour des poteaux sous les abreuvoirs et les auges. Appliquer au niveau de chaque couche de litière, en répétant le traitement pour chaque augmentation de 10 cm de hauteur de litière toutes les 8 semaines.

Pour une application extérieure, préfosse, fosses, sorties de racloirs, tas de fumier extérieur : traiter sur toute la surface.

La persistance d'action de **LARVENOL CAPS^{NG}** est de 8 semaines après application. Renouveler le traitement si nécessaire.

Surface à traiter	Quantité de LARVENOL CAPS^{NG} à diluer	Quantité d'eau pour application sur substrat humide	Sur substrat sec
10 m ²	24 mL	500 mL	En cas de substrat sec, humidifier généreusement le substrat pour faciliter le développement de l'effet larvicide
50 m ²	120 mL	2,5 L	
100 m ²	240 mL	5 L	
200 m ²	480 mL	10 L	
300 m ²	720 mL	15 L	
400 m ²	960 mL	20 L	
500 m ²	1,2 L	25 L	
800 m ²	1,92 L	40 L	
1000 m ²	2,4 L	50 L	
1200 m ²	2,88 L	60 L	
1400 m ²	3,36 L	70 L	
1600 m ²	3,84 L	80 L	
1800 m ²	4,32 L	90 L	

